



Objectif Terre

PAGE 10



INNOVER

**Raccordement à
la fibre optique :**
toutes les questions
que vous vous posez
> page 4



S'ÉPANOUIR

**Un réseau
est né,** un logo
a été créé
> page 19

**Jean-Marie Sévin**

Président de la Communauté
de Communes Granville Terre & Mer



Terre & Mer le mag
n°10 - Octobre 2017

Directeur de la publication :
Jean-Marie Sévin

Directeur de la rédaction :
Michel Caens

Comité de rédaction :
Christian Lemasson,
Claire Rousseau,
Mickaël Manceau,

Agnès-Anne Joubert

Réalisation : Sophie Campo

Mise en page : Unik Studio

Photos (p 1, 8, 9 et 10) : Istock

Impression : Vincent Imprimeries

Tirage : 30 000 exemplaires

ISSN 2275-9093

Notre précédent numéro du Mag était déjà en cours d'impression lorsque le décès de Rémy Levavasseur, notre collègue, maire de Bréville sur Mer est survenu brutalement. C'était un maire très apprécié de ses concitoyens et un délégué communautaire naturellement attaché à son territoire, abordant les projets communautaires de façon toujours positive. Avec tous mes collègues de GTM, nous regrettons vivement sa disparition et accueillons chaleureusement Annick Andrieux, nouveau maire de Bréville sur Mer.

Nous revenons dans ce numéro du Mag sur quelques-unes des manifestations qui ont animé cet été le territoire de GTM. Ce n'est qu'un échantillon de ce qu'il s'est passé dans nos communes, tant il y a foison de manifestations de Granville à la Meurdraquière, en passant par nos communes balnéaires ou rurales. Un grand merci à tous les organisateurs de ces manifestations et aux bénévoles qui les accompagnent : ils contribuent ainsi à l'attractivité estivale de notre

territoire, même lorsque la météo est un peu décevante.

Le thème des déchets ménagers revient également dans ce numéro au travers de deux sujets : la mise en place de foyers témoins et l'extension de l'utilisation des sacs transparents au sein de GTM. Ces présentations ont pour ambition de nous rappeler qu'au-delà des outils qui sont à notre disposition au sein de GTM, c'est aussi et surtout par le changement de nos comportements personnels que nous arriverons à réduire le volume des déchets ménagers. Nous produisons actuellement sur GTM 380 kilos par an et par habitant, soit 4 % de plus que la moyenne nationale. Notre objectif d'amélioration est important ; il passera par l'effort de chacun d'entre nous.

En espérant que vous avez passé de bonnes vacances d'été et une bonne rentrée, je souhaite à chacun d'aborder la dernière ligne droite de 2017 sereinement.

Bonne lecture.

SOMMAIRE



04 VIVRE

- > Une recomposition restreinte du Conseil Communautaire
- > Réfléchir autour de la notion de littoral
- > Géoportail de l'Urbanisme : les documents de 20 communes déjà en ligne
- > Ligne Granville-Paris : de nouvelles mesures pour éviter les retards
- > La balade estivale d'Oscar
- > Des aides pour l'assainissement individuel
- > Opération foyers témoins
- > Trier ses déchets en toute transparence



08 INNOVER

- > Raccordement à la fibre optique : toutes les questions que vous vous posez



14 S'ÉPANOUIR

- > Dans les coulisses du Festival des voiles de travail
- > Bilan touristique : une saison mitigée
- > Un réseau est né, un logo a été créé
- > Le Rendez-vous est pris avec les médiathèques !
- > L'hippocampe, le retour
- > Via aeterna à l'école de musique de Granville



17 PARTAGER

- > La fête de la Saint-Gratien, à Hocquigny, c'est sacré !
- > A Donville les Bains, les écoliers additionnent les choux et les carottes

10 APPROFONDIR

- > Objectif Terre

Deux équipes du territoire au Tour de France à la Voile



Après Dunkerque et Fécamp, c'est à Jullouville que la 40^{ème} édition du Tour de France à la Voile a jeté l'ancre les 13 et 14 juillet. Il y avait foule sur la cale des plaisanciers pour encourager les 29 trimarans pendant ces deux jours de compétition. Les équipages de Granville Terre et Mer « Techneau » avec Benoît Daval et « Colombus Café / IDTGV / LSG » avec Fabrice Walhain sont arrivés en 25^e et 26^e positions au classement général 2017. ●

Les Russes, grandes gagnantes de la Coupe Soisbault 2017

Cette année, la Coupe Soisbault a été l'occasion pour 2500 spectateurs d'assister à des matches de tennis de haut niveau. L'édition 2017 a vu la Russie l'emporter en battant l'Italie 2/1. ●



Un Festival musical toujours aussi envoûtant

Un public fidèle et souvent subjugué, dans un vrai décor de film, parfois envoûtant, toujours exceptionnel, face à des artistes extraordinaires, passionnés et captivants. Ainsi peut-on résumer la 10^e édition du festival musical de l'Abbaye de la Lucerne organisé par Les Amis de l'Abbaye de La Lucerne avec le soutien financier de Granville Terre et Mer. ●

Le Comice agricole de Bréhal attire la foule



Une fois de plus, le Comice Agricole du canton de Bréhal a fait le plein de visiteurs cette année. Parmi les animations, Mariana Ranch et son spectacle de western tout droit inspiré des *American Horsemen* ont connu un franc succès. ●

Le 1^{er} King Ride Festival



Les 17 et 18 juin, Granville Terre et Mer a organisé le King Ride Festival. Rassemblant tous ceux qui ont un désir immodéré pour les sensations fortes : BMX, skate et trottinette, stand-up paddle, windsurf et kitesurf, parapente et pony-games. cette première édition avait pour mots d'ordre « démonstration » et « initiation ». De quoi satisfaire les amateurs de glisse et en mettre plein les yeux aux visiteurs. ●



Administration

Une recomposition restreinte du Conseil Communautaire

Les élections partielles organisées à Bréville-sur-mer pour désigner un nouveau maire suite au décès brutal de Rémi Levavasseur ont entraîné un certain nombre de changements au sein du Conseil Communautaire.

Le choix initial de l'accord local

Les règles de répartition des sièges d'un conseil communautaire entre les communes sont inscrites dans la loi. Lors de sa création, Granville Terre et Mer avait le choix entre suivre la règle de droit commun ou opter pour un accord local entre toutes les communes (en respectant certains critères). En 2013, la Communauté de Communes a choisi cette seconde possibilité car, étant donné les caractéristiques du territoire, celle-ci garantissait une meilleure représentativité de toutes les communes.

La désignation d'un nouveau maire à Bréville-sur-mer

Depuis 2014, la loi a été modifiée. La tenue d'élections partielles dans une des communes de la communauté de communes rend désormais caduque tout accord local préalable. Ainsi, la désignation d'un nouveau maire dans la commune de Bréville-sur-mer a fait tomber l'accord local de Granville Terre et Mer.

La règle de droit commun

Les critères de répartition des sièges établis par la loi ne permettent plus à Granville Terre et Mer la meilleure représentativité du territoire qu'avait permis l'accord local. La Communauté de Communes a donc été obligée de se conformer à la règle de droit commun.

De 69 élus communautaires à 60

Ainsi, la plupart des communes de taille « intermédiaire » perdent un élu communautaire. Concrètement, Jullouville passe de trois élus communautaires à deux. Saint-Jean-des-Champs, La Haye-Pesnel, Saint-Planchers, Bricqueville-sur-mer, Folligny, Yquelon, Hudimesnil, Coudeville-sur-mer et Carolles passent de deux élus titulaires à un seul. La commune de Granville, elle, récupère un siège. Les communes concernées ont été invitées à désigner leur(s) nouveau(x) représentant(s). Au total, le nombre d'élus communautaires passe de 69 titulaires à 60.

Trois nouveaux Vice-Présidents

Ces changements ont des conséquences sur la composition du Bureau Communautaire ainsi que dans la désignation des représentants de Granville Terre et Mer au sein d'organismes extérieurs. Dominique Taillebois succède ainsi à Jean-Claude Retaux au poste de Vice-Président en charge de la Mobilité et des Déplacements. Alain Navarret, pour sa part, succède à Bertrand Sorre en tant que Vice-Président en charge du Tourisme. Enfin, Catherine Hersent succède à Florence Grandet au poste de Vice-Présidente en charge du Nautisme et de la Surveillance des plages. ●



Rémi Levavasseur



Maire de Bréville-sur-mer et élu communautaire, Rémi Levavasseur est décédé subitement le 29 avril 2017 à l'âge de 70 ans. Elu pour la première fois en 1989 en tant que conseiller municipal, Rémi Levavasseur est devenu maire en 2008, puis a été réélu en 2014. Enfant de Bréville-sur-mer où il a passé toute sa vie, Rémi Levavasseur était très investi dans la vie locale et se montrait toujours à l'écoute de ses concitoyens. La Communauté de Communes perd un élu particulièrement impliqué dans la création de Granville Terre et Mer et toujours très investi dans les dossiers. En un mot, exemplaire.

Urbanisme

Protéger le littoral



L'Association Nationale des Elus du Littoral (ANEL) rassemble des élus de collectivités littorales de métropole et d'outre-mer autour de deux enjeux spécifiques à ces territoires : le développement économique et la protection du littoral. L'ANEL a une mission d'information

[évolutions juridiques, expertise, échanges d'expériences...] et de représentation auprès des partenaires et des pouvoirs publics.

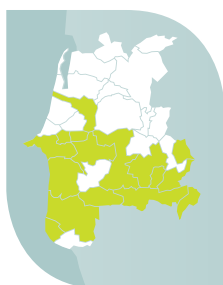
Avec ses 42 km de côte, son activité nautique importante et sa filière pêche, le territoire de Granville Terre et Mer est particulièrement concerné par ces enjeux. Jusqu'à présent, quelques communes littorales de la Communauté de Communes adhéraient individuellement à cette association. Les élus communautaires ont souhaité que désormais Granville Terre et Mer y adhère en lieu et place des dix communes littorales du territoire. Un exemple parmi d'autres de solidarité et de mutualisation des moyens à l'échelle communautaire. ●

Urbanisme

Géoportail de l'Urbanisme : les documents d'une vingtaine de communes déjà en ligne

À partir du 1^{er} janvier 2020, tous les documents d'urbanisme s'appliquant sur le territoire français seront consultables en ligne sur un site internet appelé Géoportail de l'urbanisme. Sur le territoire de Granville Terre et Mer, ces documents sont déjà consultables pour une vingtaine de communes.

Le Géoportail de l'Urbanisme www.geoportail-urbanisme.gouv.fr est issu d'une directive européenne qui vise à la création d'une base de données géographiques commune à l'échelle européenne. L'objectif est de faciliter les échanges de données en matière d'environnement (et donc d'urbanisme) au sein de l'Union Européenne.



site pas la création préalable d'un compte utilisateur. La recherche peut se faire directement par adresse ; il est possible d'imprimer une carte, d'accéder au règlement du document d'urbanisme et même, pour ceux qui le souhaitent, de télécharger l'ensemble du dossier d'un PLU par exemple... Quant aux

professionnels (bureaux d'étude, architecte...), la plateforme leur permettra de gagner du temps : les informations, à jour, étant immédiatement consultables et téléchargeables.

20 communes de GTM concernées

Le Géoportail de l'Urbanisme est alimenté par les collectivités (communes, communautés de communes...) et l'Etat, ce qui prend du temps et demande un important travail de numérisation des données aux bons standards et de mise en ligne. Il s'agit des communes de Bréhal, Bréville-sur-mer, Cérences, Champeaux, Coudeville-sur-mer, Donville-les-bains, Folligny, La Haye-Pesnel, Hudimesnil, Longueville, Le Mesnil-Aubert, Muneville-sur-mer, Saint-Aubin-des-Préaux, Saint-Jean-des-Champs, Saint-Pair-sur-mer, Saint-Pierre-Langers, Saint-Sauveur-la-Pommeraye et Yquelon. ●

Une plateforme nationale unique

Concrètement, lorsque le portail sera déployé dans son intégralité, professionnels et particuliers pourront librement y trouver l'ensemble des documents d'urbanisme se rapportant à la commune ou à la parcelle de leur choix : Plan Local d'Urbanisme (PLU), Carte Communale (CC), Servitude d'Utilité Publique (SUP), Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Des démarches simplifiées

En facilitant l'accès aux données publiques, cet outil contribuera à simplifier le montage des dossiers d'autorisation du droit des sols pour les particuliers, comme la demande d'un permis de construire par exemple. Simple d'utilisation, le Géoportail ne néces-

Transports

Ligne Granville-Paris : de nouvelles mesures pour éviter les retards



Les feuilles mortes se ramassent à la pelle. Les usagers de la ligne ferroviaire Granville-Paris ne l'oublient pas. Pourtant, cet automne, la SNCF a décidé de nouvelles actions pour éviter les retards dus aux chutes de feuilles sur les rails.

La SNCF va mener de nouvelles actions pour éviter autant que possible les retards récurrents à l'arrivée de l'automne. Ainsi, entre le 15 octobre et le 9 décembre, les feuilles mortes seront ramassées, par une machine conçue à cet effet, deux fois par semaine. La vitesse de circulation des trains sera légèrement diminuée, à l'instar de ce qui peut se faire dans d'autres pays comme en Belgique. Cette mesure entraînera donc des changements d'horaires et des retards (prévus, cette fois) de 30 minutes en moyenne.

Pour plus d'information, rendez-vous dans votre gare habituelle.

ERRATUM

Une petite erreur s'est glissée dans le dernier numéro **Terre & Mer Le Mag n°9 (juin 2017)**. À la page 23, il fallait lire les Champelais et non les Champlais. Tel est le nom des habitants de Champeaux.



Nettoyage des plages

La balade estivale d'Oscar

Si vous vous êtes promené(e) sur les plages de Bricqueville-sur-mer, Bréhal ou Coudeville-sur-mer cet été, peut-être avez-vous cru être victime d'une hallucination en apercevant au loin un homme cheminant seul avec un âne et se baissant régulièrement pour ramasser au sol des objets qu'il semblait déposer ensuite dans les paniers d'osier portés par l'équidé...

Si c'est le cas, rassurez-vous : il ne s'agissait pas d'un mauvais tour dû à une insolation mais bien de Bertrand Denié et de son fidèle compagnon Oscar, chargés par la Communauté de Communes du ramassage des déchets sur les plages du Nord du territoire.

11 kg de déchets par passage

Chaque mardi et chaque vendredi, les deux compagnons ont ainsi parcouru les chemins, les routes et les plages à la recherche des détritiques, collectant à chaque fois en moyenne 11 kg de déchets. « Sur les routes et les chemins, on trouve surtout des mégots de cigarettes, des mouchoirs, des bouteilles et des canettes vides, des emballages de biscuits », explique Bertrand Denié. « Sur les plages, c'est un peu différent. Il y en a aussi, mais je suis surtout étonné de la quantité de déchets issus de l'activité en mer » ajoute-t-il en désignant les bouts de cordages, de plastique et de Tahitiennes en lambeaux déjà collectés. Une fois rentré à

bon port, Bertrand Denié trie les déchets puis les pèse avant de les recycler (quand c'est possible) ou de les apporter en déchèterie. Selon ses statistiques, environ 60% des déchets trouvés sont recyclables. Il s'agit principalement de bouteilles, de plastique et en verre, de canettes, de papiers, de cartons et parfois de textile.

Oscar, lien entre toutes les générations

Bertrand Denié est étonné de l'attrait du public pour son âne. Enfants comme adultes semblent invariablement attirés par l'équidé, ce qui facilite grandement le travail de sensibilisation. Les plus jeunes ne résistent pas à s'approcher d'Oscar qui, placide, accepte les caresses sans broncher. Parfois, certains participent d'eux-mêmes au ramassage des déchets. Les adultes posent des questions sur cette activité insolite et les plus anciens se souviennent du temps où eux-mêmes avaient pour compagnon de travail un âne. « Avec internet et les réseaux sociaux, Oscar a acquis une petite notoriété », plaisante

Bertrand Denié. « Un jour, une famille de Paris en vacances est venue à notre rencontre. Ils connaissaient déjà le nom d'Oscar ! ».

Joindre l'utile à l'agréable

Pour Bertrand Denié, ce travail est un bon moyen de joindre l'utile (le nettoyage des plages) à l'agréable (la marche dans la nature, la redécouverte des paysages, la compagnie de l'âne). Il n'en reste pas moins que cette aventure constitue pour lui un défi de taille : Bertrand Denié a adopté Oscar il y a quelques mois seulement et n'avait jamais vécu ni travaillé avec un âne auparavant. Aujourd'hui, quand il le voit venir volontairement vers lui le matin, il se dit que l'âne doit aussi trouver son compte dans ces longues promenades.

Pour lui, le bilan de cette première saison est positif : « Je savais que l'entreprise Hippoclean avait déjà ramassé les déchets sur les plages il y a quelques années et j'ai vu que ça se faisait ailleurs aussi. J'ai voulu tenter ma chance et je suis content que les personnes que j'ai rencontrées à la Communauté de Communes aient cru en mon projet. Ces premiers mois me confortent dans mes choix et je songe maintenant à développer cette activité avec Oscar, peut-être auprès des scolaires ou sur d'autres sentiers... ». ●

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Bertrand Denié - 06 63 70 98 79

En savoir plus...

> Pendant l'été, le ramassage des déchets sur les plages est effectué quotidiennement (sauf le dimanche). L'association OSE prend le relais de Bertrand Denié les jours où celui-ci ne travaille pas ainsi que sur les autres plages du territoire.

> Le crottin de l'âne est systématiquement ramassé sur la plage afin de préserver la propreté et la salubrité des lieux.

Environnement

Des aides pour l'assainissement individuel

Depuis un an, la Communauté de Communes propose, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie, des aides financières pour la réhabilitation des assainissements non collectifs. L'objectif de cette mesure est bien de préserver l'environnement et donc la qualité de vie sur le territoire de Granville Terre et Mer.

Sans critère de ressources, ces aides s'appliquent aux systèmes d'assainissement particulièrement polluants : ceux qui présentent « un danger pour les personnes » ou « un risque environnemental avéré » [type B]. Le montant de l'aide peut atteindre 60% du coût total de l'opération. Les travaux ne doivent pas avoir été engagés avant la

notification de l'aide financière par l'Agence de l'Eau. ●

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Granville Terre et Mer - SPANC
Xavier Lelerre
02 33 61 95 96

Déchets

Opération foyers témoins

19 foyers ont accepté de participer à l'opération foyers témoins pour réduire leurs poubelles ! Rencontre avec une famille qui nous explique les raisons de son engagement...



Sandra Poulain-Stein témoigne.

Famille de quatre personnes dont deux adolescentes, les Stein ont fait le choix de participer à l'expérience, même si la démarche n'a pas été évidente pour tous les membres de la famille !

« J'avais eu connaissance de l'opération en 2015 à Saint-Lô et je m'étais toujours dit : « Si un jour ça se fait chez toi, tu participes ! » confie Sandra, la mère de famille. « Même si nous sommes déjà largement sensibilisés au tri, nous sommes convaincus que notre foyer peut encore s'améliorer notamment en trouvant des alternatives au 'tout emballage'. J'aimerais aussi que cette expérience retienne l'attention de mes filles pour qu'elles soient ensuite plus vigilantes

dans leur manière de consommer. Nous trions déjà nos déchets jusqu'aux plus petites pièces grâce à trois conteneurs (plastiques, cartons et verres) mais nous faisons sans doute des erreurs par méconnaissance. Par cette expérience, nous espérons apprendre à trier efficacement la totalité de nos déchets voire même agir en amont de notre consommation et non en aval, notamment en découvrant mieux le réseau de distributeurs locaux proposant du vrac ou des emballages réutilisables. Les ateliers proposés dans le cadre de l'opération peuvent aussi beaucoup nous apporter comme pour apprendre à réparer soi-même nos appareils ou éviter le piège de l'obsolescence programmée. Nous n'avons pas modifié encore nos pratiques de tri pour que les résultats de l'opération soient vraiment significatifs au bout des trois mois d'expérimentation. Cependant, depuis le lancement de l'opération, nous avons fait un constat rassurant : nous ne sommes allés qu'une seule fois au point de collecte en 15 jours pour jeter quelques kilos de cartons, plastiques et verres. De même, nous n'avons généré qu'un seul sac-poubelle de déchets ménagers par semaine ! En participant à cette opération nous souhaitons aller plus loin dans notre démarche de tri en agissant sur la cause et non seulement traiter la conséquence. J'aimerais également trouver

Le saviez-vous ?

Pour réduire vos déchets, vous pouvez ...

• **Acheter à la coupe et en vrac**

Céréales, fruits, légumes, fromage, charcuterie..., ils sont de meilleure qualité et ne sont pas plus chers. Jetez-y un œil et vous verrez ! À la clé, ce sont 2kg de déchets par personne et par an qui sont économisés.

• **Dire non à la publicité**

Saviez-vous que les publicités papiers représentent 15kg de déchets par personne et par an ? Elles envahissent nos boîtes aux lettres et peu d'entre elles nous intéressent vraiment. Il vous suffit d'apposer un autocollant « Stop-Pub » pour mettre votre boîte aux lettres au régime et vous éviter bien des allers-retours au conteneur de tri. Les autocollants sont disponibles dans votre mairie, au siège de Granville Terre et Mer et à la déchèterie alors pensez-y, c'est gratuit et c'est bon pour la planète ! ●

des « leviers de motivation » pour tous ceux qui continuent de jeter leurs ordures à tort et à travers, notamment les canettes, bouteilles en plastique, paquets de cigarettes vides qui jonchent les bas-côtés des routes. Au-delà de notre foyer, chaque citoyen doit devenir responsable ! Jeter n'est pas un geste anodin et ça, personne ne devrait l'ignorer ». ●

Trier ses déchets en toute transparence

Le déploiement de l'utilisation de sacs-poubelles transparents pour la collecte des ordures ménagères est lancé.

L'objectif ? Encourager les usagers à trier leurs déchets et ainsi réduire la production d'ordures ménagères.

Anctoville-sur-Boscq, Saint-Aubin-des-Préaux, Saint-Planchers, Yquelon, Donville les Bains, Jullouville, Saint-Pair-sur-Mer et Granville : les huit communes du secteur Granvillais et leurs 27 000 habitants produisent 8 289 tonnes par an d'ordures ménagères dont 6 979 tonnes en porte-à-porte. Afin de diminuer le tonnage de déchets destinés à l'enfouissement, Granville Terre et Mer se prépare à la mise en place du dispositif « Sacs transparents », permettant de contrôler les déchets présentés et ainsi de refuser ceux jugés non-conformes.

Trois phases successives de déploiement

• **Début 2018** : seront d'abord concernées les communes d'Anctoville-sur-Boscq, de Saint-Aubin-des-Préaux, de Saint-Planchers et d'Yquelon représentant à elles quatre 3 400 habitants et 140 000 sacs collectés par an.

• **2^{ème} trimestre 2018** : suivront des communes de taille plus importante : Donville les Bains, Saint-Pair-sur-Mer et Jullouville avec leurs 9 871 habitants et leurs 400 000 sacs collectés à l'année.

• **2019** : pour finir le déploiement, ce sont les 14 000 habitants de Granville qui seront concernés par l'utilisation des sacs transparents pour leurs 600 000 sacs collectés par an.

Favoriser le tri pour diminuer l'impact environnemental

Ce dispositif, déjà effectif sur une partie du territoire de Granville Terre et Mer a fait ses preuves. Sur les 24 communes du secteur hayland et du secteur bréhalais, la production de déchets a diminué pour chacun de 25% dès la première année. Au vu de l'importance des déchets liés aux

activités professionnelles sur le secteur Granvillais, un objectif ambitieux de 15% de réduction permettrait une diminution de 1 050 tonnes de déchets liés à l'enfouissement. Si l'opération sacs transparents ne représente pas de gain financier, le gain environnemental lui n'est pas négligeable. ●

RÉUNIONS D'INFORMATION POUR LES QUATRE PREMIÈRES COMMUNES

- **Anctoville-sur-Boscq et Yquelon** : le mardi 21 novembre à 20h à la salle de Convivialité d'Yquelon
- **Saint-Planchers** : le mardi 5 décembre à 20h à la salle des fêtes
- **Saint-Aubin-des-Préaux** : le jeudi 7 décembre à 20h à la salle des fêtes

Raccordement à la fibre optique : toutes les questions que vous vous posez

Si vous avez sillonné les routes de la Communauté de Communes au printemps dernier, vous avez certainement dû vous arrêter à un moment ou à un autre – et sans doute même à de nombreuses reprises – à un feu de signalisation temporaire. Peut-être avez-vous alors jeté un œil au panneau d'information des travaux et vous êtes-vous étonné ou félicité d'apprendre l'installation de la fibre optique sur le territoire. Ou bien peut-être cette information a suscité en vous d'autres interrogations : Est-ce automatique ? Si non, comment en bénéficier ? A partir de quand ? Manche Numérique répond aujourd'hui à vos questions...

Qu'est-ce que la fibre optique ?

La fibre optique est une technologie qui permet des vitesses de transferts de données sans commune mesure avec les réseaux existants (environ 100 fois plus rapide que l'ADSL actuellement). Fiable et durable, elle transporte les données via un signal lumineux qui ne dégage ni chaleur, ni émission électromagnétique. Elle s'adapte à l'évolution des usages et des exigences de l'internaute en facilitant notamment le télétravail, la télémedecine, la domotique, la vidéo à la demande ou en Haute Définition et le partage toujours plus rapide de contenus.

Les travaux d'installation de la fibre sont-ils terminés ?

Non. Les travaux d'installation de la fibre optique sur le territoire de la Communauté de Communes ont réellement débuté cette année et se sont concentrés sur cinq communes : St-Pair-sur-mer, La Lucerne d'Outremer, La Haye-Pesnel, Bréhal et plus récemment Cérences. Manche Numérique prévoit de déployer la fibre sur l'ensemble du territoire de Granville Terre et Mer mais les études nécessaires, les demandes d'autorisation et les travaux prennent du temps. Le déploiement de la fibre optique a été découpé en trois phases et devrait s'étaler sur 15 ans, entre 2014 et 2029. Aujourd'hui, ce sont les travaux de la première phase qui ont débuté.

Qui pourra bénéficier de la fibre ?

À ce jour, aucun foyer sur le territoire de Granville Terre et Mer ne peut bénéficier de la fibre optique. Ce n'est qu'au moment de l'ouverture commerciale,



un fois les travaux terminés et le service activé, que les habitants situés dans les zones déployées pourront choisir d'accéder à Internet via la fibre optique. À terme, en 2029, le réseau de fibre optique devrait couvrir l'ensemble du territoire de Granville Terre et Mer. Concernant les entreprises, des solutions spécifiques ont été développées sur des zones d'activités de Granville Terre et Mer, avec notamment la création d'une zone numérique multi-services à l'Hôtel d'Entreprises de Saint-Pair-sur-mer.

Quand les premiers foyers pourront-ils bénéficier de la fibre ?

En moyenne, d'après l'expérience de Manche Numérique sur le reste du

département, il faut compter 24 mois entre le démarrage des travaux dans la commune et l'accès à la fibre pour les habitants.

Pour mieux comprendre ces délais, il faut se figurer le réseau de la fibre comme un réseau routier : les routes communales sont reliées à des routes départementales, elles-mêmes reliées à une route nationale. En l'occurrence, Manche Numérique a déjà construit la route nationale [1500 km de long] et crée aujourd'hui les départementales ainsi que les routes communales. Mais ce n'est que lorsque toutes ces routes seront reliées entre elles que vous pourrez rejoindre la route nationale, et donc bénéficier de la fibre. Autrement dit, même si les travaux ont été

effectués devant chez vous, il peut manquer un tronçon ailleurs qui rend impossible le raccordement à la fibre. Parfois, Manche numérique préfère différer de quelques mois les travaux afin de mutualiser les coûts : si des travaux de voirie sont prévus quelques mois plus tard, autant éviter d'ouvrir la chaussée deux fois ! Il existe également d'autres facteurs qui impactent les délais, comme la faible disponibilité de la fibre sur le marché mondial qui pose un sérieux problème d'approvisionnement.

Le raccordement à la fibre sera-t-il automatique ?

Le raccordement des foyers n'est pas automatique. Les personnes intéressées et prochainement éligibles peuvent manifester leur intérêt pour un raccordement ou un pré-raccordement à la fibre en s'inscrivant sur le site internet de Manche Numérique www.eligibilite.manchenumerique.fr. Elles seront alors tenues au courant de l'ouverture commerciale du réseau, bénéficieront d'un tarif préférentiel pour le raccordement de leur habitation au réseau (fixé à 50€) et seront directement contactées par les fournisseurs d'accès à internet pour souscrire un abonnement à la fibre auprès de l'opérateur de leur choix. Une fois le raccordement effectué, elles pourront résilier leur abonnement actuel à Internet, devenu obsolète.

Et pour les personnes qui ne souhaitent pas s'inscrire au préalable sur le site de Manche Numérique ?

Si ces personnes souhaitent bénéficier de la fibre, elles devront, une fois l'ouverture commerciale effective, contacter directement le fournisseur d'accès à Internet de leur choix présent sur le réseau pour souscrire à un abonnement. Dans ce cas, le raccordement de leur habitation au réseau sera effectué directement par l'opérateur, qui en fixera librement le tarif.

Tous les fournisseurs d'accès seront-ils disponibles ?

À ce jour, six fournisseurs d'accès à Internet proposent un abonnement à la fibre sur le réseau construit par Manche Numérique. Il s'agit d'opérateurs plutôt locaux ou régionaux, qui proposent tous



des offres différenciées, selon leurs spécificités. Les grands opérateurs nationaux, plus connus, ne se sont pour l'heure pas positionnés sur le marché de la fibre dans le Sud-Manche.

Et si un habitant ne souhaite pas bénéficier de la fibre ?

Un habitant qui ne souhaite pas bénéficier de la fibre peut tout à fait conserver son abonnement actuel.

En attendant l'ouverture commerciale du réseau de fibre optique, quelles sont les solutions pour accéder à Internet ?

Pour l'heure, il existe trois solutions dans la Manche. La solution la plus répandue dans les foyers est l'ADSL. Elle permet l'accès à internet haut débit par la ligne téléphonique. Cependant, du fait de contraintes techniques, tous les foyers ne

sont pas éligibles à l'ADSL. Les personnes habitant dans des « zones blanches » et qui ne peuvent donc pas bénéficier de l'ADSL ont deux autres possibilités : le réseau MiMo (émetteurs radio), qui est en cours de réaménagement, et le Satellite, perçu comme ultime solution du fait des temps de latence induits par la technique. Les travaux du réseau MiMo sont menés parallèlement à ceux de la fibre afin d'assurer une disponibilité rapide de l'accès à Internet au plus grand nombre. La réduction de la fracture numérique constitue un enjeu important pour notre territoire et pour son attractivité. ●

POUR CONNAÎTRE LES TECHNOLOGIES D'ACCÈS À INTERNET DISPONIBLES CHEZ VOUS,

Rendez-vous sur le site www.eligibilite.manchenumerique.fr et indiquez votre adresse postale.

Manche Numérique

Créé en 2004 à l'initiative du Conseil Départemental, Manche Numérique est un établissement public dont l'objectif est de réduire la fracture numérique dans la Manche et de favoriser l'accessibilité aux réseaux d'informations sans discrimination. Manche Numérique a pour principales missions l'aménagement numérique sur le département (avec notamment

le déploiement des infrastructures de télécommunication à haut et très haut débit] ainsi que l'assistance informatique et le conseil auprès des collectivités membres qui le financent [Conseil Départemental et Communautés de Communes]. Aujourd'hui, Granville Terre et Mer participe au financement du déploiement de la fibre optique à hauteur de 1,5 million d'euros. ●

Objectif Terre

« **Nous n'héritons pas de la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants.** »

Antoine de St-Exupéry

Environnement

Alors que les Etats se retrouvent à Bonn cette année pour la Conférence Climat de l'ONU (COP23), localement les initiatives se multiplient pour favoriser la transition énergétique. Ainsi, à l'instar de plus de 550 autres collectivités, Granville Terre et Mer s'engage en faveur de l'environnement. Début 2017, la Communauté de Communes a d'ailleurs été labellisée Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV). Elle vous dévoile aujourd'hui son plan d'action et ses premières réalisations concrètes...

Le 27 février 2017, Michel Caens, Vice-Président de Granville Terre et Mer, s'est rendu à Paris (en train, croissance verte oblige !) pour signer la convention TEPCV entre l'Etat et la Communauté de Communes. Cette journée marquait l'aboutissement d'un processus de réflexion et de travail de longue haleine pour élaborer un programme d'action en faveur de l'environnement et de la croissance verte.



Préserver l'environnement pour défendre une qualité de vie

Pendant plus de deux ans, les élus communautaires se sont retrouvés régulièrement pour construire un cadre d'action dans lequel mener des politiques

concrètes. C'est la démarche du projet de territoire, qui vous sera expliquée plus en détail dans un prochain magazine...

Très rapidement au cours des discussions, il s'est avéré que la qualité de vie apparaissait comme étant un véritable atout sur le territoire, un atout reconnu et mis en avant unanimement par tous les acteurs associés à cette démarche (élus municipaux et communautaires, partenaires institutionnels, acteurs économiques ou associatifs locaux, panel de citoyens). Or, la qualité de vie dépend non exclusivement mais indéniablement de facteurs environnementaux. C'est donc naturellement que les élus ont décidé de s'engager en faveur de l'environnement.

Un engagement déjà présent dans de nombreuses actions

Aujourd'hui clairement affiché et affirmé, cet engagement en faveur de l'environnement n'en était pas moins déjà présent dans de nombreuses actions et projets communautaires, dont voici les plus emblématiques...

Consommer moins d'énergie

Déjà en 2015, les élus avaient souhaité inscrire Granville Terre et Mer dans une

démarche de transition énergétique. En s'appuyant sur l'expertise du Syndicat Mixte du Pays de la Baie du Mont St Michel, de l'ADEME et de la Région Normandie, la Communauté de Communes a ainsi progressivement intégré à ses projets de construction et de réhabilitation une réflexion sur les consommations énergétiques et les moyens de produire de l'énergie renouvelable. C'est le cas du futur centre aquatique, avec par exemple la moquette solaire et la récupération des calories des eaux de douche, ou encore du projet de construction de la Maison de la Petite Enfance qui sera exemplaire d'un point de vue environnemental avec notamment la mise en place d'une installation d'énergie solaire photovoltaïque.

Changer de modes de déplacement

Dans un tout autre domaine, la Communauté de Communes développe un Projet Global de Déplacement (PGD) dont l'objectif est de lutter contre le réchauffement climatique (en limitant l'usage de la voiture particulière et donc la production de gaz à effet de serre) tout en répondant aux besoins de déplacements des habitants et des touristes sur le territoire.



LE LABEL TEPCV EN QUELQUES MOTS

Lancé le 4 septembre 2014, le label TEPCV récompense plus de 550 collectivités qui, grâce à l'accompagnement de l'Etat, ont pu mener à bien plus de 4000 actions en faveur de l'environnement et d'un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus durable.

Les actions doivent s'inscrire dans l'un des six axes suivants :

- La réduction de la consommation d'énergie
- La diminution des émissions de gaz à effet de serre
- Le développement de l'économie circulaire et la gestion durable des déchets
- La production d'énergies renouvelables locales
- La préservation de la biodiversité
- Le développement de l'éducation à l'environnement

Parmi les 550 territoires labellisés, 30 se situent en Normandie, dont 8 dans la Manche.

Anticiper et gérer durablement les risques littoraux

Enfin, les élus sont bien conscients du fait que le changement climatique a des répercussions sur l'évolution du littoral, répercussions qui vont s'accroître au fil des ans. Avec ses 42 km de côte, Granville Terre et Mer doit anticiper ces évolutions pour gérer de manière responsable sa bande côtière et favoriser ainsi un développement économique durable du territoire. Un groupe de réflexion réunissant l'ensemble des collectivités littorales du Cotentin a été créé en 2016 et les élus de Granville Terre et Mer y participent activement.

TEPCV, une opportunité pour renforcer la politique environnementale

Lorsqu'elle a eu vent de l'appel à projets Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) lancé par le Ministère de l'Environnement, de l'énergie et de la mer, désormais dénommé Ministère de la Transition écologique et solidaire, la Communauté de Communes y a candidaté, décrivant en détails onze propositions d'actions qu'elle souhaitait réaliser ou voir réaliser prochainement.



3 QUESTIONS À :

Michel Mesnage,
Vice-Président à l'environnement
et à la gestion des paysages

Selon vous, la protection de l'environnement est-elle une démarche que l'on peut mener à l'échelle intercommunale ?

Si on veut une cohésion des actions sur le territoire, il est évident que la Communauté de Communes est la mieux placée pour initier certaines actions et les synchroniser toutes. C'est d'ailleurs ce qu'il se passe au sein de Granville Terre et Mer depuis plusieurs années concernant le nettoyage des plages et l'entretien des chemins de randonnées. La Commission Environnement, que je préside, se penche aussi sur d'autres questions, comme la possible mutualisation de certains outils entre les communes, les échanges d'expériences entre élus ou la vulgarisation de méthodes et de moyens permettant un désherbage naturel...

Toutefois, informer ne suffit pas. Les communes ont toutes leurs propres contraintes : personnel limité, manque de matériel, espace paysager à entretenir très étendu... Granville Terre et Mer doit s'affirmer comme un acteur majeur et fédérateur en la matière en proposant des solutions concrètes, réalisables et adaptées aux communes qui sont en demande.

Finalement, est-ce pour fédérer et montrer l'exemple que la Communauté de Communes a souhaité devenir un Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte ?

Oui et non. La plupart des communes n'ont pas attendu Granville Terre et Mer pour agir localement, encore une fois, avec les moyens dont elles disposaient. Le problème, c'est que ces moyens justement sont limités. C'est vrai

pour les communes et ça l'est également pour la Communauté de Communes. L'aide financière apportée par TEPCV a davantage été une opportunité pour pouvoir agir réellement en faveur de l'environnement. Bien sûr, toutes les actions n'ont pas pu être inscrites dans ce programme. Le Ministère de l'Environnement avait ses propres exigences, ce qui est tout à fait légitime, et les contraintes financières et de calendrier n'ont pas permis d'intégrer nombre d'actions communales ou intercommunales...

Pour moi, TEPCV est avant tout une incitation à développer de nouvelles actions et de nouvelles habitudes qui tiennent compte de l'intérêt global environnemental. À nous de transformer l'essai désormais !

Existe-t-il quelques actions qui vous tiennent particulièrement à cœur ?

Toutes les actions sont importantes ; elles ont toutes été réfléchies et ont toutes du sens. Mais certaines dépassent le seul cadre environnemental. Prenons par exemple le cas des circuits courts. Leur développement permettrait de réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre mais aussi de rapprocher consommateurs et producteurs et finalement de créer du lien sur l'ensemble du territoire. C'est aussi le cas des déplacements, en particulier des liaisons douces. Aménager des pistes cyclables entre communes littorales et rétro-littorales renforcerait le sentiment d'appartenance à un même territoire. Sans parler du tourisme et de l'économie locale, qui s'en trouveraient confortés ! En tant qu' élu communautaire, je suis particulièrement attentif à cela. ●

Lancement de toutes les opérations avant la fin 2017

Avant de répondre à l'appel à projets, Granville Terre et Mer a effectué un travail de recensement auprès des communes du territoire. Toutes étaient intéressées par la démarche, certaines avaient effectivement des projets en réflexion mais les contraintes de moyens et de calendrier n'ont pas permis de retenir toutes leurs propositions. En effet, les projets devant impérativement débiter avant la fin de l'année 2017, la phase de conception ainsi que les prévisions de financement de l'opération devaient déjà

être abouties au moment du dépôt de candidature. L'aménagement d'une voie verte entre Bréhal bourg et St-Martin de Bréhal (cf p12) répondant à ces critères, il a pu être intégré au dossier. Sur les onze actions présentées, dix sont donc portées par la Communauté de Communes et une par la commune de Bréhal.

Le coût total de ces actions a été estimé à 647.500 € HT. Elles sont subventionnées à 80% par l'Etat, qui a donc attribué une subvention totale de 500.000 € partagée entre les deux porteurs de projet : Granville Terre et Mer et Bréhal. ●

Zoom sur les actions

Si certaines des actions labellisées TEPCV nécessitent un travail en interne et ne vont donc pas être visibles de suite pour les habitants, d'autres ont déjà été réalisées et permettent à chacun de s'emparer des enjeux relatifs à la préservation de l'environnement et à la croissance verte.

Les onze actions retenues dans le cadre de TEPCV se répartissent principalement dans les domaines de la mobilité douce, la production d'énergie, la sensibilisation à la biodiversité et la promotion des circuits courts.



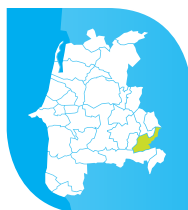
Promouvoir la mobilité douce

- > Conception d'un « plan vélo » sur le territoire afin de créer les conditions propices à l'usage du vélo et d'en développer la pratique.
- > Incitation à l'intermodalité, autrement dit à l'usage de plusieurs modes de déplacements pour effectuer un trajet (vélo, transport en commun, covoiturage...), notamment à travers une réflexion sur les deux gares du territoire (Folligny et Granville) et leurs dessertes.
- > Développement de la mobilité électrique via la création d'un parc de vélos à assistance électrique pour la population et l'acquisition d'un véhicule électrique en interne pour la collectivité.
- > Aménagement d'une voie piétonne et cyclable reliant Bréhal [bourg] et St-Martin de Bréhal [plage].

Petit tour d'horizon des actions déjà visibles

Une grainothèque à la médiathèque de La Haye-Pesnel

Lancée en juin 2016, la grainothèque connaît un succès grandissant. Grâce au programme TEPCV, elle va pouvoir être pérennisée et sera complétée par des animations régulières autour de la biodiversité (conférences, ateliers...). Installée dans les locaux de la médiathèque, la grainothèque offre à tout un chacun la possibilité de déposer des graines de fleurs, de fruits ou de légumes ou d'en échanger contre d'autres. Gratuite et libre d'accès, elle incite à la culture de plantes et favorise la sauvegarde de la biodiversité en proposant notamment des variétés anciennes. ●



Une mallette pédagogique pour les professeurs

Pour compléter le dispositif de la ruche, Granville Terre et Mer a fait l'acquisition d'une mallette Pédagogique, confiée à la Bibliothèque pédagogique de Granville. L'idée est de proposer aux professeurs des écoles qui le souhaitent des outils pédagogiques pour sensibiliser les enfants au rôle des abeilles, à la biodiversité et à la préservation de l'environnement. La mallette est réservée aux écoles. Toutefois, l'exposition « grand public » qu'elle contient est installée de manière permanente à la médiathèque intercommunale de La Haye-Pesnel. ●

Un accompagnement des communes vers le Zéro Phyto

La préservation de la biodiversité passe aussi par l'adoption de nouvelles pratiques de jardinage et d'entretien des espaces verts. Sur le territoire de Granville Terre et Mer, la moitié des communes a déjà signé la charte d'entretien des espaces publics FREDON, preuve d'une volonté certaine de limiter l'utilisation de produits phytosanitaires et de préserver l'environnement. La Communauté de Communes vient d'ailleurs également d'adhérer à cette charte.



La charte FREDON propose trois niveaux d'engagement : « traiter mieux », « traiter moins » et « ne plus traiter du tout ». Certaines communes de Granville Terre et Mer, particulièrement investies, ont déjà atteint ce dernier niveau. Deux d'entre elles, Jullouville et La Mouche, ont même obtenu le label Terre Saine créé en 2016 et décerné aux collectivités qui ont banni toute utilisation de pesticides dans leurs pratiques. Ce label récompense actuellement 198 communes dans toute la France, dont trois dans la Manche. Pour favoriser les échanges d'expériences, Granville Terre et Mer souhaite créer un réseau de partage de connaissances sur le sujet auprès des élus et des techniciens. ●



Une ruche pédagogique à Saint-Pair-sur-Mer

Actrices majeures de la pollinisation des fleurs et de la préservation de la biodiversité, les abeilles sont en proie à de véritables dangers, à commencer par l'invasion de frelons asiatiques et certaines activités humaines. Ce constat alarmant a poussé Granville Terre et Mer à installer en mai dernier une ruche pédagogique en centre-ville de St-Pair sur mer, avec le concours de la commune. Située sur les espaces verts aux abords de la Saigue et du parking de l'avenue Léon Jozeau-Marigné [Tennis club], la ruche pédagogique vient compléter des dispositifs de même nature déjà existants sur place : l'hôtel à insectes et les premiers potagers partagés inspirés du concept des Incroyables Comestibles. ●



labellisées TEPCV



S'emparer des énergies renouvelables et optimiser ses dépenses d'énergie

> Installation de panneaux photovoltaïques sur la future Maison de la Petite Enfance.



Préserver la biodiversité

- > Mise en place d'une grainothèque et d'activités pédagogiques autour de la biodiversité à la Médiathèque intercommunale de La Haye-Pesnel
- > Actions pédagogiques auprès des nouvelles générations et notamment des scolaires
- > Création d'un jardin sensoriel pour les jeunes enfants
- > Installation d'une ruche pédagogique à St-Pair-sur-mer
- > Accompagnement des communes vers le Zéro Phyto



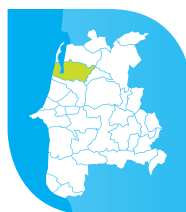
Favoriser les circuits courts

- > Développement des circuits courts pour les productions locales

Une voie verte de Bréhal à St-Martin de Bréhal

La lutte contre le réchauffement climatique passe entre autres par l'adoption de nouvelles pratiques de déplacements, notamment sur de courts trajets. Promouvoir les mobilités douces en réalisant de nouveaux aménagements cyclables : un défi que se sont lancés Granville Terre et Mer et la commune de Bréhal. D'ici la fin de l'année, une première tranche de travaux sera réalisée pour l'aménagement d'une voie verte de 3,6 kilomètres entre le bourg de Bréhal et la station balnéaire de Saint-Martin-de-Bréhal.

Véritable cheminement pour les piétons et les cyclistes, le parcours inclura divers aménagements pour la sécurité et le confort des habitants et des touristes : réfection de la voirie, installation de barrières, création d'un trottoir, installation de mobilier urbain tout au long du parcours (bancs, parcs à vélos, toilettes publiques...). Avec une fin de travaux prévue pour le deuxième trimestre 2018, la voie verte devrait être opérationnelle pour la prochaine saison estivale. De quoi améliorer la qualité de vie et renforcer l'attractivité de la commune et du territoire. ●



Circuits courts

Les ressources locales sont nombreuses sur le territoire. Pourquoi, dès lors, ne pas en profiter ? La pêche, la conchyliculture, l'agriculture et la transformation des produits alimentaires sont des secteurs d'activité d'importance et d'excellence sur le territoire. De nombreux habitants, touristes et transformateurs souhaitent consommer local. Mais si des circuits courts existent bien sur Granville



Terre et Mer, l'offre reste parfois mal connue. La Communauté de Communes a chargé les chambres consulaires de mener une étude pour recenser l'offre en circuits courts sur le territoire ainsi que la demande des consommateurs. Les élus de Granville Terre et Mer seront ainsi en mesure de décider des actions à mener pour soutenir le développement des circuits courts sur le territoire. Plus d'informations pourront certainement vous être communiquées dans le prochain magazine... ●

LE SAVIEZ-VOUS ?



ÉNERGIE

- > **Les ampoules LED** sont 90% plus économes en énergie et durent 5 fois plus longtemps que les ampoules classiques.
- > **Les courriels reçus ou envoyés** sont stockés dans des centres de traitement des données qui doivent être refroidis en permanence, ce qui coûte beaucoup d'énergie. Supprimer un courriel inutile, en revanche, ne nécessite pas beaucoup d'efforts !



RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

- > **L'envoi d'un courriel de 1 Mo** à 1 destinataire émet 19g de CO₂ dans l'air. Envoyé à 10 destinataires, ce même courriel produira 75g de CO₂.
- > Entre 1990 et 2011, la France a diminué de 13% ses **émissions de gaz à effets de serre**.



TRANSPORT

- > **26% des émissions** de gaz à effet de serre sont produites par les transports, notamment les transports aériens et routiers.
- > **Le record d'accélération** d'une voiture pour passer de 0km/h à 100km/h est de 1,5 seconde. Il est détenu par une voiture de course électrique.



BIODIVERSITÉ

- > **Les haies** servent d'habitat à de nombreuses espèces et préviennent de l'érosion des sols
- > **50% des espèces vivantes** pourraient disparaître d'ici un siècle

Source : <http://www.votreenergiepourlafrance.fr/>



Évènementiel



Dans les coulisses du Festival des voiles de travail

Sonia, Chantal et Jacques... ces prénoms ne disent rien à la plupart des visiteurs qui ont déambulé sur les quais du port de Granville à l'occasion du Festival des Voiles de Travail cet été. Pourtant, sans eux et sans les 95 autres bénévoles qui se sont investis dans la 6^e édition du festival, rien n'aurait été possible !

Perché sur le toit d'un immeuble, le goéland observe les silhouettes qui s'affairent sur le port depuis le début de la matinée. Vues d'ici, elles paraissent minuscules. À peine plus grosses que des fourmis. D'ailleurs, à y regarder de plus près, on dirait bien qu'elles construisent une fourmilière. En tout cas, le ballet de leurs déambulations semble être régi par des règles précises qui tendent toutes vers une même finalité. Finalité qui, soit dit en passant, échappe totalement au jeune observateur.

Contrairement à d'habitude, ce ne sont pas des pêcheurs, ni des employés du port de commerce. Enfin si, il y en a. Certaines têtes lui sont connues. Mais la plupart ne lui disent rien, ou pas grand-chose. Sans doute les a-t-il déjà croisées au détour d'une rue ou d'une poubelle mais, effrayé par leurs mouvements ou trop occupé à chercher de la nourriture, il n'aura pas pris le temps de les détailler. En tout cas, eux ont l'air de tous se connaître. Sinon comment auraient-ils pu monter aussi rapidement ce plancher, disposer toutes ces chaises autour de l'écran géant et dresser toutes ces tentes ?

Les heures passent et les silhouettes, en bas, continuent leurs allées et venues. Leurs mou-

vements se font plus saccadés à présent, plus pressants. Des groupes se forment et s'interpellent. Certains se mettent même à courir. Imperceptiblement, l'ambiance semble avoir changé. Elle est plus tendue, plus électrique. Par moments heureusement, des éclats de rires libérateurs viennent briser cette atmosphère étouffante. Et puis le ballet ralentit, s'arrête parfois. La nuit est tombée depuis longtemps déjà quand les dernières silhouettes, éreintées, finissent par désertier les lieux.

Le lendemain, le jeune observateur est tiré de son nid par les odeurs de poissons grillés qui flottent dans l'air. Ce matin, l'ambiance est radicalement différente de celle de la veille. Radieuse, à l'image du soleil qui scintille dans les eaux du port. Poussé par la curiosité, il s'approche de la foule qui déjà déambule dans les allées. Survolant les tentes blanches alignées sur le port, il repère une silhouette qui lui est familière. C'est Sonia, une Granvillaise de naissance, qu'il a déjà croisée à plusieurs reprises à Carnaval, aux Pucés Nautiques... Elle semble être de tous les événements ! Dans la Maison de l'armateur, derrière la billetterie, la jeune femme explique

patiemment à des touristes le phénomène des marées. « Non, la mer n'a pas disparu. [...] Oui, elle sera de retour cet après-midi. [...] En attendant le baptême nautique sur la Granvillaise tout à l'heure et la visite du Marité, pourquoi ne pas aller déguster une assiette de langons sur le pont de la Cambuse ? ». Les visiteurs acquiescent, posent encore quelques questions, achètent deux billets pour l'accro-voile puis s'éloignent en direction de l'espace restauration, satisfaits. Même si les emplacements des tentes et les animations changent chaque année, Sonia connaît le festival sur le bout des doigts. Il faut dire que c'est sa 5^e édition en tant que bénévole et que sa mission consiste justement à renseigner les visiteurs sur ce qu'ils pourraient faire... ou ne pas faire d'ailleurs ! Car non, désolé, mais l'accro-voile ne consiste pas à se hisser en haut des mâts du Marité comme certains seraient tentés de le croire... Quoi qu'il en soit, le public est familial, l'ambiance agréable, les journées passent vite et finalement les bénévoles profitent aussi du festival, à leur manière. D'ailleurs, Sonia a même réussi à entraîner son conjoint dans l'aventure. Le soir venu, vers 21h30-22h, les bénévoles se



retrouvent tous à la Cambuse pour partager un repas bien mérité et se détendre un peu avant d'attaquer la journée suivante.

Le goéland, lui, décide de ne pas attendre 22h pour tenter sa chance à la Cambuse. Mais à l'espace restauration, c'est le rush ! Depuis le quai, impossible de reconnaître la famille de touristes de tout à l'heure. Dommage, la petite fille avait l'air de bien l'aimer et même si c'est interdit, elle aurait sans doute fini par partager avec lui quelques frites... mais inutile d'y penser ! Ce serait se faire du mal pour rien ! En revanche, s'il pouvait s'approcher discrètement de Chantal, qui s'occupe de la réception des plateaux et des consignes... Chantal aussi est une habituée du festival. C'est par le biais de l'Association des Vieux Gréements Granvillais (AVGG) qu'elle est devenue bénévole. Durant cinq jours, elle partage son temps entre le stand de l'association et le service du midi (de 11h30 à 14h30) à la Cambuse. Elle participe aussi aux démonstrations de débarque des huîtres avec la Granvillaise. Pour elle, sérieux et rigueur sont nécessaires à son poste : à un euro la consigne, elle manipule quand même pas mal d'argent ! Mais quelle satisfaction aussi de voir à quel point les gens acceptent de faire don de l'argent de leur consigne à l'épicerie sociale ! La plupart des visiteurs est sensible à ce type d'initiative et certains félicitent même les organisateurs pour leur idée, ce qui fait réellement plaisir !

La bonne humeur semble être au rendez-vous sur le festival, tant du côté des bénévoles que des visiteurs. En riant, Chantal se souvient d'un jour où, se rendant à la Cambuse pour prendre son service, elle

avait esquissé deux ou trois pas de valse au son d'une fanfare. Un cavalier anonyme avait alors surgi de la foule et ils avaient dansé quelques instants, avant de retourner vaquer à leurs occupations respectives. Oui, décidément, les gens sont de bonne humeur et de bonne composition !

Seul le goéland, toujours affamé, reste morose. Dépité par le manque d'attention,

apeuré par le bruit de la foule et des haut-parleurs, il décide de s'éloigner et bat des ailes jusqu'à la criée. Mais à peine s'est-il posé à terre qu'il est de nouveau dérangé par une tête connue. Jacques, Granvillais d'adoption, tombé amoureux de la Monaco du Nord, promène un groupe d'une vingtaine de personnes autour du bassin à flots. Premier arrêt sur le port de commerce, qui offre une vue grandiose de la haute ville, puis direction les portes du port et la criée avant de rejoindre le four à rougir les boulets... de canons. Jacques a concocté lui-même la visite grâce à ses nombreuses connaissances historiques, maritimes et militaires granvillaises. Depuis trois ans, il partage son savoir avec les touristes mais aussi les habitants venus chercher un peu d'histoire entre une balade en mer et une assiette de bulots. Pendant deux heures et sur un parcours d'un kilomètre les rires résonnent, les sourcils se froncent devant les explications, les questions et les échanges s'enchaînent chaleureusement pour tenter de connaître tous les secrets de l'histoire maritime granvillaise.

Décidément, les humains semblent s'être tous donné le mot pour empêcher le goéland de mener sa vie comme bon lui semble. Quand il entend l'ovation du public pour l'équipe des bénévoles, c'en est trop. Résigné, le goéland prend le large. Il reviendra quand toute cette agitation aura cessé. Mais il le sait déjà, l'année prochaine, tout recommencera. ●

Tourisme

Bilan touristique : une saison mitigée

Une bonne avant-saison

Entre avril et juin, l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) a connu une bonne avant saison, puisque les compteurs affichaient par mois une moyenne de 5000 visiteurs et plus de 3000 demandes auprès des conseillers en séjour, avec même un pic très prometteur de 4425 demandes en juin. Du côté des socio-professionnels (hébergeurs, restaurateurs, commerçants...), le constat était le même puisque 77% d'entre eux estimaient une hausse de la fréquentation touristique par rapport à l'année 2016. De bons chiffres non sans rapport avec les week-ends prolongés sous une météo particulièrement agréable, voire estivale.

Août meilleur que juillet

L'été, avec sa météo plus maussade, a vu sa fréquentation baisser par rapport à 2016, année du Tour de France. Le mois d'août a été meilleur que celui de juillet. Toutefois, les sites couverts (musées, abbayes) et les restaurants ont bien travaillé. Les festivals ont également enregistré une belle fréquentation, avec, entre autres, 61 000 spectateurs pour les Sorties de

Bains et un taux de remplissage de 98% pour Jazz en Baie. De leur côté, le Roc des Harmonies a vu sa fréquentation augmenter de 22% pendant l'été. De même que le Musée Dior, qui a connu en juillet une augmentation de 12% de sa fréquentation. De leur côté, les hébergeurs enregistrent 111 572 nuitées en juillet et 140 683 en août.

Des outils numériques qui cartonnent

Côté fréquentation de l'OTI, la tendance de l'été est similaire à celle du reste du département : moins de demandes directes. Cependant, on observe un net report vers l'information digitale, grâce notamment au nouveau site internet de l'Office de Tourisme. Ainsi, sur la période juillet-août, 25 000 connexions au site ont été enregistrées, avec 115 300 pages vues (sur un total de 55 000 connexions pour 277 000 pages vues depuis son ouverture fin janvier). Les réseaux sociaux connaissent eux aussi un beau succès, avec un compte Instagram qui totalise désormais plus de 2000 abonnés (42 en juin 2016) et une page Facebook qui a passé la barre des 10 000 fans au début de l'été. ●

Un réseau est né, un logo a été créé

Le jeune réseau des médiathèques se construit jour après jour et connaît un succès grandissant auprès des lecteurs. Pour accroître sa notoriété et faciliter sa reconnaissance, il s'est récemment doté d'une identité visuelle spécifique.

Naissance et vie d'un logo

C'est Benjamin Déal, graphiste caennais, qui a conçu le logo et ses déclinaisons à partir de celui, déjà existant, de la Communauté de Communes. On y retrouve les couleurs de Granville Terre et Mer, l'identité de la collectivité ainsi que la même patte artistique. Avec un peu d'imagination, on y retrouve aussi l'idée abstraite du réseau, à travers les points de couleurs reliés entre eux par les lettres du mot « médiathèques ».

Parce qu'un réseau, qu'est-ce que c'est, finalement, sinon des points reliés les uns aux autres sur une carte ? D'ailleurs, en y regardant de plus près, on pourrait se laisser aller à croire que les différents points symbolisent les emplacements des six médiathèques sur la carte du territoire de Granville Terre et Mer... Si, si, regardez ! Bréhal, Cérences, Donville-les-Bains, Granville, La Haye-Pesnel, St-Jean-des-Champs, St-Pair-sur-mer... Oui, ça colle !

Rêve et évasion autour du logo

L'avantage avec ce logo, c'est que l'on pourra toujours ajouter des points de couleurs si de nouvelles médiathèques viennent compléter la liste actuelle... Ou bien non, l'Union Européenne ayant elle-même cessé d'ajouter de nouvelles étoiles à son drapeau à mesure que de nouveaux Etats l'intègrent... Mais n'anticipons pas ! Ce n'est pas prévu ! Chaque chose en son temps !

Où en étions-nous ? Et voilà ! On rêve, on s'évade, on se laisse porter par son imagination et puis on perd le fil... D'ailleurs, ce ne serait pas cela l'objectif de la lecture ? Et plus généralement de la culture ? Ne serait-ce pas pour cela que l'on franchit les portes d'une médiathèque ? Il est fort ce réseau quand même ! À peine né, il arrive déjà à nous faire entrer dans un monde parallèle, un monde fait d'imagination, de rêves et de liberté.



Du réseau au logo, du logo au réseau

Un réseau est né ; un logo a été créé. Très bien, d'accord. « *Sauf qu'un réseau c'est utile au moins alors qu'un logo c'est de la com' !* », seraient peut-être tentés d'objecter certaines personnes, pragmatiques. Concernant la première partie de la phrase, aucun doute : un réseau, c'est utile ! Sur le fait qu'un logo, c'est de la com', pas de problème non plus. A dire vrai, cette affirmation serait bien difficile à nier. Mais le fait est que la com' aussi, c'est utile ! La com', ça permet

par exemple d'identifier dès le premier coup d'œil et bien... disons... un réseau ! Et si jamais l'idée de points comme autant de médiathèques représentées sur la carte du territoire vous paraît trop abstraite, pas de souci ! Il existe deux versions du logo : une version a minima et une version plus explicite reprenant les noms des communes des six médiathèques. Finalement, quel que soit le lieu du réseau où vous souhaitez vous rendre, le logo vous guidera. Si ça, ce n'est pas utile... ●



Les premières cartes aux couleurs du réseau en circulation

La carte unique du réseau des médiathèques est en circulation depuis quelques semaines. À terme, elle a vocation à remplacer les cartes d'adhésion actuelles des six médiathèques du réseau. Ces dernières restant tout à fait actives malgré la mise en place de la carte unique, inutile de vous précipiter en médiathèque pour demander la nouvelle carte ! Elle vous sera remise lors du renouvellement de votre adhésion ou pour toute nouvelle adhésion.

La médiathèque est ouverte à tous. La carte d'adhésion sert uniquement à emprunter ou réserver des documents (revues, livres, cd, films...) et à accéder à des services spécifiques, comme le visionnage de documents en ligne via LeKiosq par exemple. La consultation de documents sur place et la participation aux animations sont ouvertes à tous, adhérents comme non adhérents. D'ailleurs, personne ne vous demandera votre carte à votre arrivée dans une médiathèque ! ●

Le Rendez-vous est pris avec les médiathèques !

Du mercredi 15 au dimanche 19 novembre, les médiathèques du réseau de Granville Terre et Mer organisent la première édition d'un événement décalé qui devrait sans conteste trouver sa place rapidement : Le Rendez-vous.

Durant cinq jours, les médiathèques vont proposer des animations spécifiques et décalées autour d'un thème commun.

Le noir : un thème aux multiples facettes

Cette année, le thème retenu est le noir. Le noir comme la nuit, le noir comme l'espace, le noir comme le polar. Le noir, finalement, décliné en plusieurs facettes, en de multiples images, en d'innombrables animations. Expositions, heure du conte, conférence, café-polar, planétarium gonflable, énigmes, jeux de société et enquêtes policières... du plus classique au plus étrange, il y en aura pour tous les goûts et tous les publics !

Des animations décalées

Les animations se veulent décalées et plus interactives que celles que l'on trouve traditionnellement dans les médiathèques. L'objectif est bien de découvrir ces lieux de lecture et de culture sous un autre jour et,

pour certains, de se familiariser avec les établissements. D'ailleurs, c'est également pour attirer un public nouveau que les médiathèques ont décidé d'organiser ces événements en dehors de leurs horaires habituels d'ouverture, en témoignent les séances à Bréhal et à St-Pair-sur-mer autour du polar le samedi soir et le dimanche.

Gratuité mais réservation conseillée pour certaines

Si toutes les animations sont gratuites et ouvertes à tous (y compris aux non-adhérents), certaines d'entre elles nécessitent tout de même une réservation préalable auprès de la médiathèque organisatrice. ●

POUR PLUS D'INFOS

Le programme détaillé est à retirer à l'accueil des médiathèques du réseau. Il est également consultable sur www.granville-terre-mer.fr et sur <http://mediatheques.granville-terre-mer.fr/>

Centre Aquatique

L'hippocampe, le retour

Tel le Phénix granvillais, l'hippocampe a trouvé dans le futur centre aquatique de Granville Terre et Mer une nouvelle incarnation. Ainsi en a décidé le public.

33% des votes pour l'Hippocampe

Les résultats du concours de nom organisé par la Communauté de Communes durant l'été sont sans appel. Proposé à quatre reprises lors de la première phase, L'Hippocampe a obtenu 33% des votes du public lors du second tour, devant La Cité de l'Eau [27%], Océanide [18%], Le Grand Bain [12%], Aquaroc GTM [6%] et Aquafun GTM [4%].

Un choix identitaire

Pour les membres du jury, ce nom reflète un choix identitaire. L'hippocampe, ou cheval de mer, marie effectivement parfaitement les deux composantes du territoire : le bocage et la mer. Longtemps emblème de la Ville de Granville, l'hippocampe est d'ailleurs toujours présent dans le logo du club de natation de la cité balnéaire, l'E.V.G.. Un clin d'œil aux nageurs

donc, pour un nom qui se veut également ludique et familial, à l'image du centre aquatique.

Un abonnement d'un an pour la gagnante

Marie Lebouteiller était l'un des quatre participants à avoir proposé L'Hippocampe comme nom. C'est elle qui a été tirée au sort et désignée gagnante du jeu concours, remportant ainsi un abonnement d'un an au centre aquatique. Pour elle, il était essentiel que l'équipe ment porte un nom en rapport avec la mer. « Le territoire Granville Terre et Mer et son côté littoral attirent beaucoup de monde pour leur qualité de vie et la beauté de leurs paysages. C'était donc logique pour moi que le futur centre aquatique porte un nom en rapport avec la mer. En tant qu'adhérente au Club de l'Espérance Vaillante Granville Natation (EVG) pendant de nombreuses années, j'ai toujours associé l'hippocampe au territoire, à

la piscine et à la natation. J'ai été très surprise en recevant l'appel m'annonçant ma victoire à ce concours. J'avais participé depuis déjà plusieurs mois et il faut dire que j'avais un peu oublié. J'étais sur mon lieu de travail quand mon téléphone a sonné, j'ai de suite pensé : « c'est ENCORE un appel publicitaire ». Imaginez ma surprise quand on m'a annoncé la nouvelle ! J'étais finalement très heureuse et fière que le nom que j'ai proposé ait été retenu ».

Max Avenel aura son bassin

Les élus ont profité de cette occasion pour proposer de baptiser le bassin sportif Bassin Sportif Max Avenel, en hommage à ce grand sportif granvillais notamment fondateur de la section natation de l'E.V.G. en 1949 et qui, à 90 ans, soit trois ans avant de disparaître, se rendait encore quatre fois par semaine à la piscine Tournesol pour nager. ●

> LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ONT REPRIS ! Interrompus au printemps dernier du fait de la défection de l'entreprise en charge de l'étanchéité et de la pose du carrelage, les travaux du centre aquatique ont pu reprendre cet été. Un nouveau prestataire a en effet été recruté rapidement afin de limiter les retards de livraison du bâtiment. L'ouverture du centre aquatique est désormais prévue au printemps 2018. ●

FICHE
PRATIQUE**Maire**

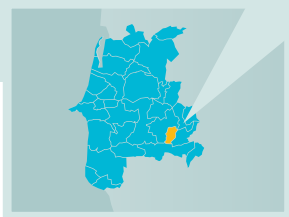
Claude Lenoan

Nombre d'habitants188 [1^{er} janvier 2016]**Nom des habitants**

les Hocquignais(e)s, les Cousin(e)s

HISTOIRES DE COUSINS

En l'an de grâce 1640, une terrible épidémie de peste frappa la région. Dans le village, presque toute la population fut décimée. Sur les 460 habitants de l'époque, ne survécurent que six personnes qui, fait du hasard ou non, possédaient toutes des liens de parentés plus ou moins proches. Les six rescapés se marièrent entre eux, redonnant vie et longévité au bourg. C'est ainsi que, les années, les décennies et les siècles passant, les habitants d'Hocquigny prirent l'habitude de s'appeler entre eux les cousins. Un terme encore largement usité, en témoigne l'Amicale du 3^e âge qui, il y a quelques années encore, se nommait Le Club des Cousins dans la Joie. C'est du moins ce qui se murmure ici-bas.



© Commune d'Hocquigny



© Commune d'Hocquigny

Commune

La fête de la Saint-Gratien, à Hocquigny, c'est sacré !

Avec ses 188 habitants, la commune d'Hocquigny pourrait facilement passer inaperçue. Pourtant, chaque année, au premier dimanche de mai, le village est en effervescence.

FÊTER LE SAINT PROTECTEUR DES ANIMAUX

Instituée en 1924 par l'Abbé Pioche, celui-là même qui a déplacé la croix montoise de l'ancien prieuré (détruit) au cimetière (où elle est toujours visible), la fête de la Saint-Gratien attirait les foules depuis les cantons voisins. Dans le monde rural, Saint-Gratien, protecteur des animaux, avait son importance.

Aujourd'hui, la tradition perdure grâce au Comité des Fêtes. « La fête de la Saint-Gratien, c'est l'esprit de la commune, l'évènement qui soude le village » explique Claude Lenoan, Maire d'Hocquigny. « Ça permet de maintenir le lien entre tous les habitants ». Et du lien, il en faut pour venir à bout des 170 kilos de pommes de terre à éplucher pour les 250 convives, d'ici et d'ailleurs, qui se pressent chaque année autour des animations et du grillé normand. « Du grillé local ! » précise Arnaud Martinet, premier adjoint du Maire et dernier agriculteur de la commune.

LE DERNIER AGRICULTEUR DE LA COMMUNE

Arnaud Martinet, s'est installé en 2005 sur Hocquigny. À l'époque déjà, c'était la dernière exploitation en activité sur la commune. En des temps pas si anciens, pourtant, il y avait bien une dizaine d'agriculteurs. Les fermes étaient plus petites. Aujourd'hui, si la superficie totale des terres agricoles n'a pas diminué, les parcelles sont détenues par une quinzaine d'agriculteurs venant de communes limitrophes.

DES JOURNÉES BIEN REMPLIES

Arnaud Martinet et son associé possèdent un troupeau d'une centaine de vaches laitières ainsi que des terres qui servent principalement à l'alimentation des animaux et à la production d'un peu de céréales. Si les journées à la ferme sont loin d'être toutes identiques, elles sont tout de même rythmées par des impondérables : la traite de 6h30 à 8h, puis l'alimentation des animaux jusqu'à 10h et à nouveau la traite, de 17h à 19h30. L'après-midi est plutôt consacré aux travaux dans les champs. De longues journées donc, et un travail qui nécessite une présence 7 jours sur 7.

L'AGRICULTURE, IDENTITÉ DU MONDE RURAL

Quand on lui demande s'il est confiant en l'avenir de la filière, Arnaud Martinet répond que le lait a de l'avenir (en témoigne la pénurie de beurre aujourd'hui !) mais que l'essentiel, pour les agriculteurs, c'est bien le prix rémunérateur du lait, prix qui n'a pas augmenté en 20 ans alors que les charges ont été multipliées par 10... Avant, il était tout à fait possible de vivre de la traite. Aujourd'hui, l'équilibre est plus difficile à trouver, d'autant plus que les éleveurs n'ont pas d'incitation à la production laitière. Pour les deux édiles, c'est dommage, car les communes rurales ont besoin d'agriculteurs, de champs et de vaches dans les champs. Sinon, l'image de la Normandie en prendrait un coup... ●

FICHE
PRATIQUE**Maire**

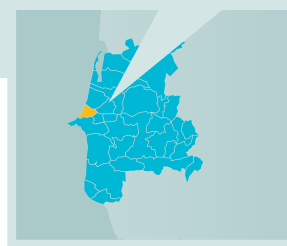
Jean-Paul Launay

Nombre d'habitants3 342 [1^{er} janvier 2016]**Nom des habitants**

Les Donvillais[e]s

Engagée dans la démarche Zéro Phyto, la commune de Donville les Bains accueille depuis quelques mois des poneys Shetlands en éco-pâturage. Un bon moyen d'entretenir les espaces verts de manière naturelle !

Entre 6 et 8 poneys se relaient ainsi en ce moment sur un terrain communal de 13 000 m² situé entre le quartier de la Chênaie et de la Sphère. Les équidés ne sont pas complètement « dépayés » puisqu'ils proviennent de l'élevage du Bigachon à St-Planchers. Julien Olivier, le propriétaire, passe d'ailleurs tous les jours vérifier que tout va bien. Un chemin accessible aux piétons longe les $\frac{3}{4}$ du champ. Si l'envie vous prend, vous pouvez donc aller contempler les poneys sans toutefois pénétrer dans la pâture, interdite au public.



© Mairie de Donville les Bains



© Mairie de Donville les Bains

Commune

À Donville les Bains, les écoliers additionnent les choux et les carottes

De drôles de légumes ont récemment fait leur apparition dans les assiettes des écoliers donvillais. Loin de susciter la méfiance ou la suspicion, ils ont vite été engloutis par des enfants trop heureux de manger leur propre production !

Si ces légumes avaient une saveur particulière, c'est parce qu'ils provenaient du jardin pédagogique qui a vu le jour au printemps dernier sur la commune de Donville les Bains, un jardin comprenant un potager entretenu par les enfants de l'école maternelle, de l'école primaire, du centre aéré, ainsi qu'un verger d'une dizaine d'arbres.

TOUTES LES OCCASIONS SONT BONNES !

Entretenir un potager, c'est du travail. Mais les enfants et les adultes [professeurs et animateurs] se relaient tous les jours pour y faire un tour. Résoudre un problème concret de mathématiques, aborder la question de biologie, apprendre à entretenir un jardin de manière naturelle, pratiquer une activité manuelle... Toutes les occasions sont bonnes pour se rendre au jardin pédagogique, que ce soit pendant les heures de classe, lors des T.A.P., avec l'accueil de loisirs ou bien encore avec l'Espace Jeunes. Il faut dire que le jardin, clôturé et sécurisé, est accessible à pied depuis l'école, ce qui facilite les déplacements !

**UN JARDIN QUI GRANDIT ET
S'ADAPTE À TOUTES LES ENVIES**

Pour susciter la curiosité et entretenir la flamme verte chez les plus jeunes, rien de tel que d'imaginer de nouveaux espaces. Au printemps prochain, quelques aménagements conçus à partir d'objets de récupération devraient venir agrémenter l'espace, bientôt suivi par un circuit des sens [toucher, vue et odorat], un jardin du vent et un poulailler. Il serait aussi question d'un coin compost et d'hôtels à insectes... Assurément, les idées ne manquent pas pour ce projet collectif !

TRAVAILLER EN TRANSVERSALITÉ

Espace pédagogique, ludique et de découverte pour les enfants comme pour les jeunes, le jardin est un bon moyen de fédérer les équipes autour d'un projet commun. Initié par le service Accueil Enfance Jeunesse, en partenariat avec l'Education Nationale, il nécessite en effet l'intervention des services techniques. Tout le monde joue le jeu, pour le plus grand bonheur des enfants, des adultes et de la nature ! ●

Granville Terre & Mer

à votre écoute :

Accueil

197 avenue des Vendéens BP 231
50402 GRANVILLE Cedex

Tél. 02 33 91 38 60
Fax : 02 33 91 38 61
contact@granville-terre-mer.fr

www.granville-terre-mer.fr

SERVICE DÉCHETS

Mallouet
50400 GRANVILLE
Tél. 02 33 91 92 60

ÉCOLE DE MUSIQUE

1301 route de Vaudroulin
50400 GRANVILLE
Tél. 02 33 50 44 75

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

395 rue Saussey
50400 GRANVILLE
Tél. 02 33 69 20 60

PÔLE DE PROXIMITÉ DE LA HAYE-PESNEL

4a rue de la Libération
50 320 LA HAYE-PESNEL
Tél. 02 33 61 95 96
Lundi : 8 h 15-12 h et 13 h 30-18 h
Mercredi : 8 h 15-12 h
Vendredi : 8 h-12 h [et 13 h 30-16 h 30
les 2^e et 4^e vendredis du mois]

MÉDIATHÈQUE EMILE VIVIER

8c, rue de la libération
50320 LA HAYE-PESNEL
Tél. 02 33 51 07 75

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

295 rue Jersey
50380 SAINT-PAIR-SUR-MER
Tél. 02 33 79 51 51

CITÉ DES SPORTS

Bd des Amériques
50400 GRANVILLE
Tél. 02 33 90 51 65

PÔLE DE PROXIMITÉ DE BRÉHAL

14 rue de la Gare
50290 BRÉHAL
Tél. 02 33 49 51 04
Lundi au jeudi :
8 h 30-12 h 30 et 13 h 30-17 h 30
Vendredi :
8 h 30-12 h 30 et 13 h 30-16 h 30

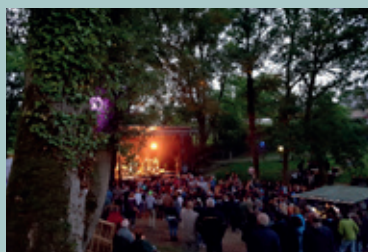
CARTE DU TERRITOIRE



Beauchamps



Anctoville-sur-Boscoq



La Meurdraquière - Rock en Pomme

1. ANCTOVILLE-SUR-BOSCOQ
2. BEAUCHAMPS
3. BRÉHAL
4. BRÉVILLE-SUR-MER
5. BRICQUEVILLE-SUR-MER
6. CAROLLES
7. CÉRENCES
8. CHAMPEAUX
- 9.CHANTELOUP
10. COUDEVILLE-SUR-MER
11. DONVILLE-LES-BAINS
12. EQUILLY
13. FOLLIGNY
14. GRANVILLE
15. HOCQUIGNY
16. HUDIMESNIL
17. JULLOUVILLE
18. LONGUEVILLE
19. LA HAYE-PESNEL
20. LA LUCERNE-D'OUTREMER
21. LA MEURDRAQUIÈRE
22. LA MOUCHE
23. LE LOREUR
24. LE MESNIL-AUBERT
25. MUNEVILLE-SUR-MER
26. SAINT-AUBIN-DES-PRÉAUX
27. SAINT-JEAN-DES-CHAMPS
28. SAINT-PAIR-SUR-MER
29. SAINT-PIERRE LANGERS
30. SAINT-PLANCHERS
31. SAINT-SAUVEUR-LA-POMMERAYE
32. YQUELON

